

## DIAGNOSTICS IMMOBILIERS POUR LA VENTE

LIBELLE	NATURE DE L'IMMEUBLE	DATE DE CONSTRUCTION	ZONE GEOGRAPHIQUE	DUREE DE VALIDITE	TEXTES et DATE D'APPLICATION	COMMENTAIRES
<b>TERMITES</b> Etat relatif à la présence de termites	Tous types de bâtiments (habitation, commerce, grange, atelier, etc...).	Sans objet	Toutes les communes de la Charente.	6 mois.	Norme NF P03-201 01/09/2007	L'intervention ne porte pas sur la résistance mécanique des bois et matériaux. Le rapport porte sur la présence de termites et informe sur les autres xylophages.
<b>AMIANTE</b> Constat de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante	Tous types de bâtiments (habitation, commerce, grange, atelier, etc...).	Avant le 01/07/1997	Territoire national.	Non définie.	Norme NF X 46-020 Guide GA X 46-034  Arrêté du 12/12/2012	Repérages portent sur les matériaux accessibles, sans travaux destructifs. Non valides avant travaux ou démolition.
<b>PLOMB</b> Constat des risques d'exposition au plomb	Locaux à usage d'habitation et parties communes.	Avant le 01/01/1949	Territoire national.	1 an si présence de plomb ; sinon illimitée	Norme NF X 46-030 26/04/2006	Objectif : repérer le plomb dans les revêtements (peintures) ; les canalisations ne sont pas concernées.
<b>DPE</b> Diagnostic de performance énergétique	Locaux chauffés (habitation, tertiaire, baux).	Sans objet	Territoire national.	10 ans.	<i>L 134-1 à L 134-5</i>  Vente : 01/11/2006 Neuf : 01/07/2007	Il s'agit d'estimations, suivies de recommandations. Obligation de publication dès la mise en vente
<b>GAZ</b> Etat de l'installation intérieure de gaz	Immeubles équipés en gaz.	Installations de plus de 15 ans	Territoire national.	3 ans.	Norme NF P 45-500  01/11/2007	Toutes installations fixes (gaz de ville, GPL) sauf conformité de moins de 3 ans.
<b>ELECTRICITE</b> Etat de l'installation intérieure d'électricité	Parties habitables et dépendances.	Installations de plus de 15 ans	Territoire national	3 ans	Norme XP C 16-600  01/01/2009	Toutes installations sauf Consuel de moins de 3 ans.
<b>ERNMT</b> Etat des risques naturels miniers et technologiques	Tous types d'immeubles et baux.	Sans objet	Liste des communes concernées disponible en préfecture.	6 mois.	L125-5, R125-23 à 27 01/06/2006	Zone couverte par un PPRT ou PPRN ; arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique, sismicité.
<b>CARREZ</b> Attestation de superficie privative	Parties privatives si copropriété	Sans objet	Sans objet.	Non définie.	Loi 18/12/1996 (N°96-1107)  1997	Hauteur sous plafond >= 1,80 m
<b>DTA</b> Dossier Technique Amiante	Parties communes d'immeubles, locaux accueillant du public.	Avant le 01/07/1997	Territoire national.	Indéfiniment	Arrêté 22/08/2002  Décembre 2005	Le DTA est un outil d'information sur le risque généré par la présence d'amiante dans l'immeuble bâti (outil consultable).
<b>ASSAINISSEMENT non collectif (ANC)</b>	Habitations	Sans objet	Territoire national	3 ans	Arrêté 6/05/1996 L 1331 1 <sup>er</sup> janvier 2011	Deux types de contrôle selon création avant ou après 31 décembre 1998